Comité Départemental de l'Action Sociale
12 Novembre 2026
Déclaration Liminaire
CGT FINANCES PUBLIQUES 62

Monsieur le Président,

Alors que les sujets d'inquiétude se multiplient toujours, la colère est là.

La jeunesse est dans la rue, et revendique, à juste titre, de meilleures conditions d'études et des chances d'avenir. Elle y est réprimée sauvagement par un gouvernement aux abois.

L'inflation galope. Se déplacer, se chauffer et même se nourrir devient de plus en plus difficile.

La Fonction Publique est toujours plus dévalorisée et méprisée. Comme toujours, le point d'indice ne sera pas revalorisé l'an prochain. Comme toujours, il faudra encore diminuer le nombre de ces inutiles parasites que sont les fonctionnaires.
Gageons que la DGFIP se montrera encore une fois le parfait bon élève.
D'ailleurs, le NRP2 se profile avec son lot de fermetures de sites, de regroupements de service, toujours dans un but purement comptable, sans aucun souci ni des usagers, ni des ordonnateurs. Encore moins de ses propres agents, dont elle bouleverse la vie sans vergogne. Ensuite, elle s'étonnera du nombre croissant de suicides et tentatives de suicide.

Mais la belle réussite des journées de mobilisation intersyndicale du 29 septembre et de ce jeudi 5 novembre montre que tout n'est perdu et que l'espoir peut renaitre.

Dans ce contexte de baisse du pouvoir d'achat, la CGT Finances Publiques 62 revendique une action sociale à la hauteur des besoins de tous (actifs mais également retraités)

Pour ce faire, le budget de l'action sociale doit être calculé, à minima, sur 3 % de la masse salariale des actifs et sur 3 % des pensions des retraités sans aucune réserve.

Pour permettre à tous les agents des Finances :
- de développer le droit aux vacances ;
- de pouvoir se loger dignement ;
- d'accéder à la culture, aux sports, aux loisirs ;
- d'accéder à une restauration de qualité avec des produits locaux de qualité et bio ;
- d'augmenter la valeur faciale des titres restaurant avec une participation accrue de l'employeur ;
- d'augmenter l'aide à la parentalité ;
- de répondre aux demandes de prêts et d'aide des agents en difficultés.

La CGT Finances Publiques 62 sera toujours présente aux côtés des agents et continuera à faire des propositions pour améliorer l'action sociale.

Les représentants de la CGT Finances Publiques 62

Peggy VINCENT titulaire Jean-Jérôme LECOMTE expert